



Double tiret nom de famille enfant né en octobre 2009

Par **Libellon**, le **22/05/2010** à **22:29**

Bonjour, Mon enfant est né le 11 octobre 2009 et il porte nos deux noms de famille séparés par un double tiret. Ce double tiret est une horreur orthographique qui me fait tellement de peine que je ne souhaite pas que mon enfant ait de papies d'identité avec ces tirets. Je suis allée au service de l'état civil de la mairie qui me conseille d'attendre qu'une circulaire entre en vigueur pour établir une modification. En attendant je pleure à chaque fois que je dois écrire le nom de famille de mon enfant et je souhaiterai savoir : s'il est vrai qu'une circulaire verra le jour pour les bébés nés avant 2010 et la date éventuelle d'une future circulaire me permettant de modifier ce défaut orthographique- les modalités à suivre pour faire modifier son nom sans attendre cette circulaire Je vous remercie de votre réponse,